

P R O G R A M M E
ONU-REDD



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Au service
des peuples
et des nations

Appui aux activités nationales de REDD+: Cadre du Programme global 2011-2015 (AAN)

Annexe au
Rapport d'étape semestriel
2015 du Programme ONU-
REDD

Quinzième réunion du Conseil
d'orientation du Programme ONU-
REDD

7-10 novembre 2015
San José, Costa Rica

Table des matières

1. Appui aux activités nationales de REDD+ : Programme global 2011-2015 (AAN) – État d'avancement du Programme	2
2. Introduction	3
3. REDD+ à assise communautaire	3
4. Évaluation des besoins des pays	4
5. Appui spécifique par pays	6
5.1 Appui ciblé	6
5.2 Adossement	25
6. Informations financières	26

Liste des tableaux et des schémas

Tableau 1.	Mise à jour de l'évaluation des besoins des pays –Résumé du budget approuvé, des domaines d'intervention et de l'état d'avancement des évaluations dans les pays et les régions.	5
Tableau 2.	Budget et dépenses de l'AAN de novembre 2011 à juin 2015 au niveau des produits et des effets et ventilation par organisme participant des Nations Unies.	26
Schéma 1.	Montant approuvé de l'appui ciblé aux pays et régions du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2015.	7
Schéma 2.	Part des dépenses d'adossement du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2015 entre les régions et nombre de pays bénéficiant d'un appui	25

1. Appui aux activités nationales de REDD+ : Programme global 2011-2015 (AAN) – État d'avancement du Programme

Titre du Programme : « Appui aux activités nationales de REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015 »

Date de l'approbation par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD :	9 août 2011
Date du premier transfert de fonds :	1 ^{er} novembre 2011
Date de clôture selon le Document du Programme :	31 décembre 2015

Partenaires de la mise en œuvre :

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Organisme participant des Nations Unies	Dotation budgétaire approuvée 1^{er} nov. 2011 –31 déc. 2015 (\$É.-U.)	Montant cumulé des dépenses plus engagements 1^{er} nov. 2011 –30 juin 2015 (\$É.-U.)
FAO	42 931 964	38 117 654
PNUD	44 270 801	37 395 517
PNUE	33 833 903	31 478 009
Coûts d'appui indirects (7%)	8 472 567	7 249 027 ¹
Total	129 509 235	114 240 207

¹ Les coûts d'appui indirects calculés, représentant actuellement moins de 7 %, seront ajustés dans le rapport de fin d'exercice.

2. Introduction

Le Programme ONU-REDD englobe deux modalités d'application, les Programmes nationaux et l'« Appui aux activités nationales de REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015 » (AAN). Les résultats et les progrès réalisés au titre de l'AAN entre janvier et juin 2015 sont intégrés et résumés dans le [*Rapport d'étape semestriel 2015 du Programme ONU-REDD*](#), que la présente Annexe vient compléter. Cette Annexe présente l'état d'avancement et les nouveaux résultats des initiatives de la REDD+ à assise communautaire (CBR+) et des évaluations des besoins des pays, ainsi que les réalisations du semestre dans chaque pays et région bénéficiant d'un appui ciblé. Un aperçu de l'appui spécifique par pays dans le cadre de l'adossement est également fourni.

Les informations financières au niveau des effets et des produits de l'AAN et la ventilation par organisme participant des Nations Unies (FAO, PNUD et PNUE) pour la période allant du 1^{er} novembre 2011 au 30 juin 2015 figurent à la fin de l'Annexe.

3. REDD+ à assise communautaire

Dans le cadre de l'effet de l'AAN portant sur l'implication des parties prenantes (SE), « [l]es parties prenantes au niveau communautaire s'impliquent dans et contribuent à la mise en œuvre des préparatifs de la REDD+ par l'appui à la REDD+ à base communautaire (CBR+) » a été approuvé en tant que nouvel effet (4.6) lors de la dixième réunion du Conseil d'orientation pour un montant total de 4 millions de \$E.-U. d'activités menées dans six pays (Cambodge, République démocratique du Congo, Nigéria, Panama et Sri Lanka). La CBR+ est un partenariat entre le Programme ONU-REDD et le Programme de microfinancements (PMF) du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) destiné à octroyer directement des subventions aux populations et communautés autochtones afin de leur permettre de s'engager pleinement dans la conception, la mise en œuvre et le suivi d'activités de préparation à la REDD+. Il s'agira également pour elles de bâtir des expériences, de tirer des enseignements et d'élaborer des recommandations au niveau local qui seront en mesure d'alimenter les processus nationaux de REDD+. Les subventions sont octroyées par le biais d'un mécanisme d'octroi décentralisé éprouvé et testé par le PMF. La contribution du Programme ONU-REDD à la phase pilote de la CBR+ (2014-2017) s'élève à 400 000 \$E.-U. par pays pour les subventions directes allouées à des projets communautaires dans chacun des six pays pilotes (les fonds restants appuient le renforcement des capacités des bénéficiaires, le développement participatif de plans nationaux pour la CBR+, la gestion des connaissances, le suivi et l'évaluation, ainsi que la gestion du programme). Un cofinancement du même montant sera fourni par le PMF sous la forme d'un apport en nature et de subventions parallèles complémentaires aux objectifs de la CBR+.

Les Comités directeurs nationaux existants du PMF dans les six pays pilotes ont été complétés par des experts de la REDD+ pour former les Comités directeurs nationaux de la CBR+, qui fournissent des orientations générales à la CBR+ à l'échelle nationale et qui examinent et approuvent des projets proposés de CBR+. Les subventions jusqu'à hauteur de 50 000 \$E.-U. sont disponibles pour tout un éventail d'activités de niveau communautaire, telles que, notamment, la délibération et la planification en vue de lutter contre les facteurs locaux de déboisement et de dégradation des forêts, le renforcement des capacités des communautés afin d'engager des processus de préparation à la REDD+, la clarification et l'amélioration de la définition de droits d'utilisation des terres, l'étude de mécanismes d'incitation dans le cadre des mesures REDD+ et la progression dans la mise en œuvre de garanties pour la REDD+.

Depuis la mi-2015, la CBR+ est pleinement opérationnelle et les Plans des pays ont été approuvés dans les six pays pilotes. Ces Plans jouent déjà un rôle moteur dans la conception et la sélection de la première série de projets CBR+. Des ateliers complets de renforcement des capacités ont été proposés aux parties prenantes de base afin de les sensibiliser sur la REDD+ et l'initiative CBR+, mais aussi pour renforcer leurs capacités en matière de rédaction de propositions ainsi que de conception et de gestion de projets. L'initiative CBR+ apporte déjà des avantages tangibles en termes de renforcement des capacités et d'apprentissage au niveau communautaire, en aidant les parties prenantes à comprendre les approches de la REDD+ et à les traduire en projets et activités.

Jusqu'à présent, plus de 150 propositions de projets de CBR+ ont été reçues dans cinq des six pays pilotes, ce nombre augmentant à mesure que des projets déposés sont acceptés dans certains pays. Ce volume dépasse les attentes initiales, reflétant la forte demande des communautés pour le type d'appui que représentent les subventions de la CBR+ et la valeur de cette initiative, qui ravive l'intérêt des parties prenantes de base pour les efforts nationaux de la REDD+. Au cours des derniers mois, les Comités directeurs nationaux de la CBR+ ont examiné les propositions et un appui important a été apporté aux candidats pour renforcer la conception et l'impact des projets.

Au Cambodge, en République démocratique du Congo (RDC), au Panama et au Sri Lanka, les premières séries de subventions de la CBR+ ont été versées. Dans la plupart des pays pilotes, les subventions sont attribuées et versées à des moments permettant une gestion adaptée de cette nouvelle initiative. Au Nigéria, le Comité directeur national de la CBR+ en est aux dernières étapes du processus de sélection et d'approbation des projets. Les bénéficiaires des subventions devraient ainsi être sélectionnés en novembre 2015. Au Paraguay, une série d'ateliers et de sessions de formation sont en cours de préparation concernant la publication de l'appel à propositions.

L'année prochaine, le Programme ONU-REDD travaillera avec les six pays pilotes pour évaluer les typologies des projets et les besoins en matière de renforcement des capacités. Il s'agira de s'assurer que les enseignements tirés éclairent et améliorent les prochaines séries tout en renforçant l'initiative globale.

4. Évaluation des besoins des pays

L'initiative que représentent les différentes évaluations des besoins des pays, soutenue par le Programme ONU-REDD et coordonnée par le Secrétariat, a été présentée comme une nouvelle initiative (Effet 8.7) dans le plan de travail et le budget de l'AAN pour 2014, approuvée à l'occasion de la onzième réunion du Conseil d'orientation. Le budget total s'élève à 1,2 million \$É.-U. Les évaluations visent à assurer plus efficacement le leadership des pays pour que les programmes et activités de préparation soient plus intégrés et mieux coordonnés. Après un [appel à propositions \(espagnol et français\)](#) en 2014, des propositions des pays et régions suivants ont été approuvées – Guatemala, Madagascar, Malawi, Pérou, Soudan du Sud, Tunisie et Zimbabwe ; Mésoamérique (Mexique, Honduras, Colombie, El Salvador et République dominicaine) et Afrique de l'Ouest (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Nigéria, Sierra Leone et Togo). La portée des propositions variait considérablement : tandis que la portée de certaines évaluations est étendue et porte sur l'évaluation de la préparation à la REDD+, des lacunes et des besoins en termes de développement d'une stratégie nationale de REDD+, d'autres sont axées sur des domaines tels que les régimes fonciers et les droits du carbone, le système national de surveillance des forêts (SNSF), la mesure, notification et vérification (MRV) et le niveau d'émission de référence (NER), l'implication des parties prenantes et des institutions, ainsi que la création de synergies entre les acteurs.

Plusieurs pays ont également reçu un appui ciblé du Programme ONU-REDD, qui a été pris en considération au cours de la mise en œuvre des évaluations pour éviter les doublons et promouvoir les synergies.

Comme prévu, les évaluations sur mesure permettent au processus de recenser les besoins plus spécifiques et de tenir compte des contextes locaux dans toute leur richesse. Les évaluations initiales révèlent une spécificité qui n'aurait pas pu être obtenue dans le cadre de méthodologies standardisées plus générales. Toutes les évaluations sont mises en œuvre par des organismes de l'ONU-REDD et un organisme principal entretient un dialogue régulier avec le pays afin de veiller à ce que les pays effectuent l'évaluation.

Bien que ces évaluations soient adaptées à une situation nationale ou régionale particulière, avec un certain nombre de divergences, la plupart des pays ont suivi une structure et un déroulement méthodologiques similaires (voir ci-après).

1. Mise au point d'une méthodologie
2. Examen des informations existantes
3. Collecte de données supplémentaires (typiquement au travers d'entretiens et d'ateliers)
4. Évaluation initiale des besoins
5. Validation des résultats (typiquement par le biais d'ateliers)
6. Établissement d'un rapport final avec plan d'action/feuille de route

En juin 2015, tous les plans de travail ont été finalisés avec des pays à différents stades de mise en œuvre (Tableau 1). Madagascar a achevé l'évaluation, avec seulement un échange en cours.

Tableau 1. Évaluation des besoins des pays –Résumé du budget approuvé, des domaines d'intervention et de l'état d'avancement des évaluations dans les pays et les régions.

Pays/Région	Montant approuvé (\$É.-U.)	Domaine d'intervention de l'évaluation des besoins des pays	État d'avancement
Guatemala	40 000	Importante préparation à la REDD+, y compris besoins institutionnels et financiers.	Méthodologie spécifique développée et convenue. Évaluations initiales pour chaque pilier attendues avant novembre 2015
Madagascar	122 000	Régimes fonciers, SNSF, vision/dialogue intersectoriel.	Tous les rapports ont été finalisés et validés. Échange en cours avec la République du Congo. (d'ici septembre 2015)
Malawi	64 675	Cadres politiques et juridiques, capacités en matière d'élaboration de stratégies et feuille de route.	Phase de préparation. Des consultants ont été recrutés et ont procédé aux préparatifs de l'atelier de lancement.
Pérou	96 000	Coordination de l'appui, besoins liés aux paiements axés sur les résultats et déroulement des activités.	Phase de préparation. Mandat de consultant convenu avec le point de contact. Finalisation des dispositions entre les organismes. La FAO gèrera les fonds.
Soudan du Sud	80 001	Opportunités importantes en matière de REDD+, appui nécessaire pour déterminer, hiérarchiser et organiser les	Phase de préparation. Consultant international identifié, documents pertinents examinés et approuvés par le gouvernement, y compris le

		activités, évaluation des opportunités pour se connecter aux réseaux de connaissances.	budget ajusté.
Tunisie	117 400	Dispositions institutionnelles, SNSF.	Phase de préparation. Nouveau recrutement du consultant international pour l'analyse institutionnelle et contextuelle (ICA). Organisation de l'atelier de lancement les 10 et 11 juin.
Zimbabwe	105 000	SNSF avec une cartographie plus large des parties prenantes.	Phase de préparation. La portée et le budget ont été révisés et convenus, puis couverts après plusieurs révisions.
Mésoamérique	385 000	SNSF mettant l'accent sur les possibilités de coopération Sud-Sud.	Des ateliers d'évaluation et de validation ont été organisés. Rapport et plan de coopération soumis à la révision du pays.
Afrique de l'Ouest	264 366	SNSF mettant l'accent sur les possibilités de coopération Sud-Sud.	Phase de préparation. Atelier de lancement prévu en août. Échanges méthodologiques organisés entre les dirigeants de l'Organisme et les consultants de l'évaluation des besoins des pays mésoaméricains.

5. Appui spécifique par pays

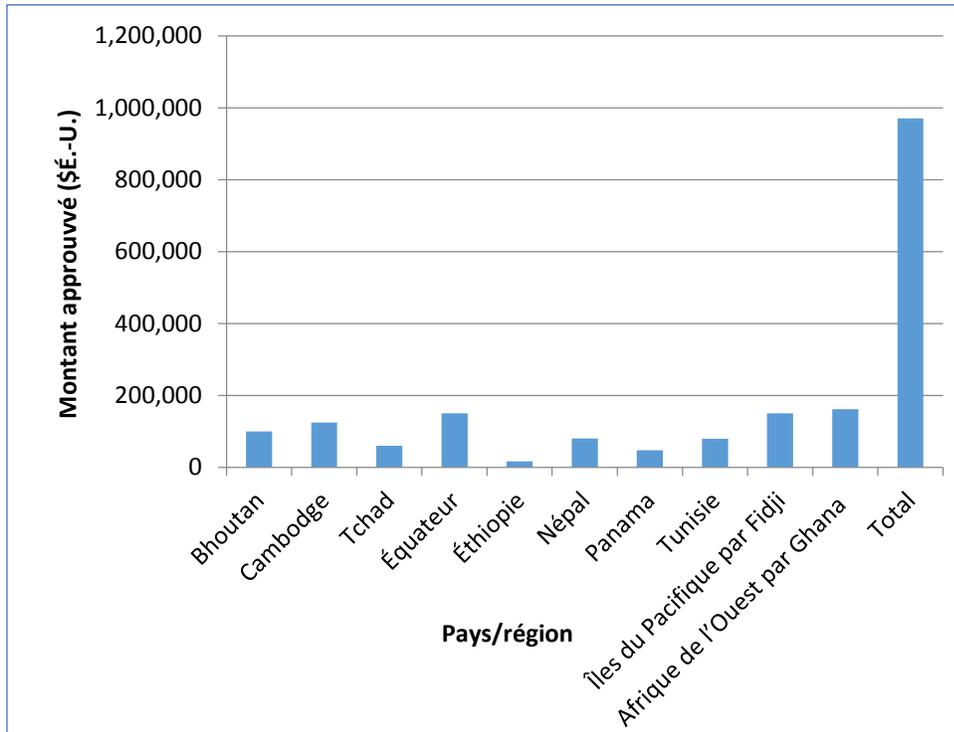
L'appui spécifique par pays fourni dans le cadre de l'AAN comprend l'appui ciblé et l'adossement. L'appui ciblé est demandé par des pays à la suite des [procédures](#) précisées lors de la huitième réunion du Conseil d'orientation en 2012. La demande est transmise par le point de contact national de la REDD+ au Secrétariat du Programme ONU-REDD, lequel évalue la demande avec l'aide des organismes participants des Nations Unies. En comparaison, l'adossement est demandé en contactant directement les organismes participants des Nations Unies. Les sections suivantes mettent à jour l'état d'avancement des deux types d'appui au 30 juin 2015.

5.1 Appui ciblé

Depuis l'introduction en 2012 de ce mécanisme, enclenché à la suite d'une demande, le montant total mis à disposition et le nombre de demandes d'appui ciblé déposées chaque année par des pays ont régulièrement progressé jusqu'à atteindre un pic en 2014. Au premier semestre 2015, dix demandes d'appui ciblé émanant de huit pays (Bhoutan, Cambodge, Équateur, Éthiopie, Népal, Panama, Tchad, Tunisie) et de deux régions² ont été approuvées à la faveur 1) d'une demande des Fidji pour les Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée [PNG], les Îles Salomon et le Vanuatu ; et 2) d'une demande du Ghana pour le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau, la Guinée-Conakry, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. Le montant total approuvé s'élevait à 970 000 \$É.-U. Le Schéma 1 montre le montant approuvé pour chaque pays et région.

² Les demandes régionales se réfèrent à des demandes comprenant plusieurs pays voisins.

Schéma 1. Montant approuvé de l'appui ciblé par pays et région du 1^{er} janvier au 30 juin 2015.



Un appui a été demandé et approuvé pour les domaines suivants :

- le développement et la préparation de la présentation du NERF/NRF à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), y compris la facilitation des échanges d'informations entre les pays à différentes étapes du processus. (Demandes du Cambodge, du Ghana, du Népal et des Fidji en concertation avec les pays voisins) ;
- les problèmes liés aux zones forestières et pastorales et les implications connexes pour la REDD+ (demande de la Tunisie) ;
- la finalisation du SNSF et le renforcement des capacités de gestion de données (demande du Panama) ;
- l'approche nationale des garanties, la conception complète du système d'information sur les garanties (SIG) et une meilleure compréhension des risques et des avantages (demande du Tchad) ;
- le renforcement, le cas échéant, des cadres institutionnel, politique, juridique et opérationnel en vue de la mise en œuvre des stratégies nationales de REDD+, accompagné d'un appui à une stratégie de financement et de mesures pour lutter contre les facteurs de déboisement (demande de l'Équateur) ; et
- la réalisation d'une étude socio-économique sur la contribution des forêts (demande de l'Éthiopie).

L'appui approuvé à la demande conjointe des Fidji, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), des îles Salomon et du Vanuatu témoigne du soutien au renforcement des capacités régionales et des échanges Sud-Sud en matière de développement et d'élaboration d'un niveau d'émission de référence des forêts (NERF)/niveau de référence pour les forêts (NRF). De même, un appui au

renforcement des capacités techniques régionales nécessaires à l'élaboration d'inventaires nationaux des forêts et du carbone a été approuvé en réponse à la demande formulée par une coalition des quatorze pays d'Afrique de l'Ouest.

De 2012 au 30 juin 2015, 41 pays et trois régions ont été soutenus dans leurs efforts en matière de REDD+ par le biais de ce mécanisme, avec un montant total approuvé de plus de 15,3 millions de \$É.-U. La réalisation financière (dépenses d'un montant approuvé) de toutes les activités d'appui ciblé achevées s'élevait à 92 % au 30 juin 2015. L'appui ciblé est en cours de mise en œuvre dans 29 pays et trois régions. Étant donné que l'AAN approche de la fin, la mise en œuvre de l'appui ciblé au titre de l'AAN s'arrêtera en 2015³, avec toutefois quelques périodes consacrées à la mise en œuvre de demandes déjà approuvées qui s'étendront jusqu'en 2016-2017.

Au cours de la période considérée, une Note d'orientation transmise entre les sessions (accessible [ici](#)) explique les procédures à suivre et l'approche à adopter pour formuler des propositions d'appui ciblé conjointement avec les organisations de la société civile (OSC) et/ou les populations autochtones. Bien qu'au 30 juin 2015 aucune proposition conjointe n'ait été reçue, plusieurs des pays bénéficiant déjà d'un appui ciblé sont soutenus dans leurs activités visant à impliquer les parties prenantes aux niveaux national et sous-national, par exemple le Bhoutan, le Cambodge, le Costa Rica, l'Équateur, l'Éthiopie, le Honduras, le Kenya, le Mexique, le Myanmar et le Pérou.

La section suivante présente une sélection d'importants résultats obtenus et progrès accomplis au cours de la période considérée par des pays et des régions bénéficiant d'un appui ciblé.

Explication des abréviations utilisées dans la section suivante :	
AC1, AC2 ...	Les numéros définissent l'appui ciblé spécifique dans une séquence d'appui ciblé approuvée dans un pays. AC1 = première demande approuvée, AC2, AC3... appui supplémentaire approuvé (complémentaire).
R1, R2....	Cela fait référence au résultat escompté selon la demande approuvée, le document de projet, le cadre de résultats, ou similaire à celui auquel le progrès se réfère au 30 juin 2015
X %	Le pourcentage fait référence à la réalisation financière —dépenses d'un montant approuvé au 30 juin 2015
PN	PN indique que le pays dispose d'un Programme national financé par le Programme ONU-REDD
MRV&M, GOV, SE, SF&MB, GE&PS	Il s'agit des domaines d'activité (Effets de l'AAN) suivants : Mesure, notification et vérification et suivi (MRV&M) ; Gouvernance (GOV) ; Implication des parties prenantes (SE) ; Garanties et avantages multiples (SF&MB) ; Secteur privé et économie verte (GE&PS).

³ Les demandes d'appui ciblé relatives à l'AAN ne seront approuvées que jusqu'au 30 septembre 2015.

DEMANDES DE PAYS

ARGENTINE (PN)

Appui en vue de renforcer les capacités nationales pour la surveillance des forêts ; incorporer les garanties environnementales et sociales pour le Programme de la REDD+.
(MRV&M, SF&MB, GE&PS)

Demande d'un montant total de 191 512 \$.-U. approuvée en novembre 2012.

L'appui relatif aux approches en matière d'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) a été clôturé en 2012 avec une réalisation de 74 %. Le volet MRV&M affiche un taux de réalisation de 90 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- **R1.1** : Connaissance améliorée des méthodologies relatives au suivi de la dégradation, à travers l'organisation d'ateliers et la mise en place d'une coopération Sud-Sud. 40 participants (dont 40 % de femmes) issus du gouvernement et du monde universitaire argentins.
- **R1.2** : Capacités techniques renforcées pour la maintenance et les ressources de la plateforme de diffusion web du SNSF à travers un support informatique à distance, des experts en matière de suivi et des développeurs/un support informatique au sein du « *Secretaria de Ambiente y Desarrollo Sustentable* » (SayDS). Développement du serveur de la plateforme, développement et optimisation des services d'appui.
- **R1.3** : Évaluation de l'élaboration de la Plateforme par rapport au lancement de sa version bêta.

BANGLADESH (PN)

Appui en vue de renforcer la Feuille de route de préparation à la REDD+ du Bangladesh en prévenant les risques de corruption et en renforçant les capacités liées aux impacts sociaux ; mettre au point un Plan d'action MRV et une préparation nationale à la REDD+ ; appuyer le renforcement des capacités en matière de traitement de données géospatiales et de gestion de bases de données ; et renforcer les capacités liées à l'inventaire des gaz à effet de serre (GES) du secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (LULUCF). (MRV&M, GOV, SF&MB)

Demandes d'un montant total de 357 500 \$.-U. approuvées en 2012-2014.

AC1, AC2 et AC3 approuvés en 2012 (262 500 \$.-U.) ; AC4 approuvé en juillet 2014 (95 000 \$.-U.).
AC1-AC3 : 93 %, AC4 : réalisation de 10 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- **AC1, R1** : L'Étude sur l'intégrité de la REDD+ a été réorientée, compte tenu du Programme national, vers une analyse des dispositions de gestion du Fonds climat en place au Bangladesh, afin d'en tirer les enseignements et les meilleures pratiques sur les questions de transparence, de représentation, de surveillance, de conflits d'intérêts, de plaintes et de leur traitement, d'harmonisation entre les institutions sectorielles et de suivi et d'évaluation des performances.
- **AC4, R1,2** : La collecte de données pour l'inventaire des GES a commencé et les capacités en matière de GES ont été améliorées, avec la dispense en juin d'une formation à 25 techniciens (dont 32 % de femmes).

BÉNIN

Appui à une meilleure compréhension de la situation des régimes fonciers dans le pays, en vue d'orienter l'élaboration d'une stratégie nationale de REDD+. (GOV)

Demande d'un montant de 79 500 \$.-U. approuvée en décembre 2014. Réalisation de 0 %.
Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- Phase de préparation : une Lettre d'entente avec le gouvernement (Direction Générale des Forêts et des Ressources naturelles) a été signée en juillet 2015 pour accélérer la mise en œuvre.

BHOUTAN

Appui au développement de la préparation à la REDD+ au Bhoutan –Suivi et MRV pour la REDD+ ; au renforcement des capacités et au développement d'un plan d'action du SNSF ; au renforcement des capacités requises pour produire des informations à l'intention du SNSF et de la MRV et à l'exploitation des résultats obtenus au titre du précédent appui ciblé ; au développement d'une stratégie nationale de REDD+ pour assurer des garanties, y compris des systèmes de distribution des bénéfices et des mesures de lutte

contre la corruption, au renforcement des capacités en matière de garanties environnementales et sociales ; à l'implication des parties prenantes ; à l'analyse des risques et des avantages environnementaux de la REDD+, et à l'analyse des politiques, lois et règlements. (MRV&M, GOV, SE, SF&MB)

Demandes d'un montant total de 448 250 \$É.-U. approuvées en 2012 et 2014.

AC1 approuvé en juillet 2012 (103 250 \$É.-U.), AC2 approuvé en fév. 2014 (245 000 \$É.-U.) et AC3 approuvé en avril 2015 (100 000 \$É.-U.)

AC1 : 100 %, AC2 : 104 %, AC3 : réalisation de 0 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- **AC2, R2** : Appui du Groupe de travail technique de la REDD+ en vue d'élaborer le projet de directives sur l'implication des parties prenantes et du matériel de communication.
- **AC2, R5** : Plan d'action du SNSF validé lors d'une réunion des parties prenantes organisée en janvier (30 participants, dont 43 % de femmes).
- **AC3, R1** : Capacités renforcées pour l'analyse du premier Inventaire forestier national du Bhoutan, avec une mission de support technique concernant l'outil Open Foris Collect. Le transfert de données de l'inventaire forestier national (IFN) vers la base de données Open Foris Collect est en cours.
- **AC3, R2** : Capacités améliorées en matière de NRF, avec l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités en juin (25 participants, dont 40 % de femmes). Le plan d'action pour le NRF a été établi dans le cadre du même atelier en juin.

CAMBODGE

Appui supplémentaire au PN du Cambodge en vue de renforcer les Réseaux communautaires pour participer pleinement et efficacement aux efforts de la REDD+ ; réelle inclusion des femmes dans la gestion du processus de préparation à la REDD+, sensibilisation à la REDD+ à travers divers moyens de communication ; et appui au renforcement des capacités pour le développement de NERF/NER, facilitation du dialogue et des échanges d'informations entre le Cambodge, l'Indonésie, la Malaisie, le Népal et le Viet Nam sur les NERF/NRF dans leurs débuts d'interaction avec la CCNUCC. (MRV&M, SE)

Multiples demandes approuvées en 2013, 2014 et 2015. Montant total approuvé : 200 000 \$É.-U.

AC1 approuvé en nov. 2013 (10 000 \$É.-U.), AC2 approuvé en juin 2014 (65 000 \$É.-U.) et

AC3 approuvé en avril 2014 (125 000)

AC1-AC3 : réalisation de 26 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- **AC2, R2** : Développement d'une liste de vérification sur le genre pour le projet de stratégie nationale de REDD+, devant servir à apporter des retours d'information dans le cadre de ce projet. Elle a été partagée avec les membres du Groupe de consultation et de l'Équipe technique de la REDD+ à l'occasion des ateliers de sensibilisation organisés par le Groupe égalité des sexes. En juin 2015, il ont également mené une action de sensibilisation sur le thème « genre et REDD+ » lors de l'émission de radio « Women's Media Centre of Cambodia (WMC) » (Centre des médias pour les femmes au Cambodge).
- **AC3** : Échange de savoirs Sud-Sud et renforcement des capacités sur les NERF/NRF grâce à un atelier sous-régional composé d'experts techniques de l'Indonésie, du Népal, de la Malaisie et du Viet Nam, organisé à Siem Reap, au Cambodge (27 participants, dont 30 % de femmes).

CAMEROUN

Appui au renforcement des capacités nationales dans le domaine de la participation des parties prenantes à la gouvernance forestière (interface FLEGT-REDD+). (GOV)

Une demande de 35 800 \$É.-U. approuvée en août 2013. Réalisation de 100 %.

- Pas d'activités en cours : appui ciblé achevé et notifié.

TCHAD

Appui à l'élaboration d'une approche nationale des questions liées aux garanties et en vue d'améliorer la compréhension des risques et des avantages liés à la REDD+. (SF&MB)

Une demande de 60 000 \$É.-U. approuvée en fév. 2015.

- La mise en œuvre n'a pas été lancée : la réponse de la contrepartie du gouvernement est attendue.

CHILI

Appui à la conception et à la mise en œuvre pilote d'un Fonds pour l'environnement et les forêts reproductible à l'échelle nationale, permettant ainsi de tester concrètement un système de distribution des bénéfices et de paiements axés sur les résultats destiné aux petits exploitants. Cette action pilote visera à compléter et à renforcer les outils de développement forestier existants, et finalement les futures politiques publiques. (SE et GE&PS)

Une demande de 560 000 \$É.-U. approuvée en nov. 2014.

Réalisation de 0 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- Projet approuvé et signé en avril 2015.
- **R1-3**, phase de préparation : des dispositions communes pour le plan de dotation en personnel et de travail ont été convenues entre la Corporation nationale forestière ou CONAF (*Corporación Nacional Forestal*) et le Programme ONU-REDD. Les mandats comprennent une analyse de mécanismes nationaux et internationaux qui peuvent être constitués comme de possibles instruments financiers, ainsi qu'une analyse économique et une analyse des coûts à travers une option d'atténuation stratégique pour la REDD+ au Chili. Les mandats intègrent des considérations de genre, y compris au sein de leur processus de suivi et de leurs indicateurs de performance.

COLOMBIE

Appui à la facilitation de l'implication des parties prenantes pour mettre à jour la proposition de préparation du pays à la REDD+. (SE)

Une demande de 50 000 \$É.-U. approuvée en fév. 2013.

Réalisation de 100 %.

- Pas d'activités en cours : appui ciblé achevé et notifié.

COSTA RICA

Appui i) en vue d'élaborer et de mettre un œuvre un SIG intégrant les principes et critères sociaux et environnementaux (PCSE) dans la stratégie de REDD+, ii) au Système national de surveillance des forêts, iii) à l'implication du secteur privé dans le secteur des principaux moteurs (industrie de

l'ananas), au financement de la REDD+ et en vue d'adapter les Paiements des services écosystémiques (PSE) en tant que mécanisme de partage des avantages et iv) à la gestion des connaissances, et en vue d'enregistrer et de systématiser les consultations des populations autochtones et paysannes en matière de REDD+ au Costa Rica.

(MRV&M, GOV, SE, SF&MB, GE&PS)

Demandes d'un montant total de 1 002 383 \$É.-U. approuvées en 2012-2014.

AC1 approuvé en oct. 2012 avec complément en juillet 2013 (242 383 \$É.-U.), AC2 approuvé en août 2014 (760 000 \$É.-U.).

AC1 : 100 %, AC2 : réalisation de 30 %.

AC1 achevé.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

AC2 :

- SNSF : Révision et mise à jour du volet plan de travail du SNSF dans le cadre d'une mission interorganisations et communication avec la contrepartie nationale (FONAFIFO).
- Systématisation de la participation des populations autochtones et de la société civile dans la gestion des connaissances et l'implication des parties prenantes, comprenant l'enregistrement des processus et des enseignements tirés.
- Stratégie et implication du secteur privé dans la REDD+.
- **R3** : Facteurs de déboisement (ananas) suivis.
- **R4** : Opportunités créées en termes d'investissements privés pour les activités liées à la REDD+.
- **R7** : Première ébauche de stratégie nationale de REDD+ développée au Costa Rica
- Coûts des politiques, activités et mesures de REDD+ supportés.
- **R 4-5, 8** : L'identification et l'analyse des coûts des politiques et mesures ont été lancées dans le cadre du processus du document pour la réduction des émissions (ERPD)/de la stratégie nationale de REDD+.
- **R4** : Définition des opportunités en termes d'investissements privés lancée en vue de financer la stratégie nationale de REDD+
- Adaptation des PSE.
- Analyse institutionnelle de la stratégie nationale de REDD+ du Costa Rica lancée.

CÔTE D'IVOIRE (PN)

Appui en vue du lancement officiel de la mise en œuvre du mécanisme et des dispositions institutionnelles de REDD+ ; développement d'une proposition de préparation à la REDD+ ; systèmes d'information géographique (SIG) et télédétection ; activités d'implication des parties prenantes ; feuille de route en vue d'améliorer le cadre juridique de la mise en œuvre de la REDD+ ; et appui en vue d'évaluer la faisabilité d'un système national de Paiements de services environnementaux (PSE), ainsi que de renforcer l'implication du secteur privé dans la REDD+. (MRV&M, GOV, SE, GE&PS)

Demandes d'un montant total de 525 000 \$É.-U. approuvées en 2012-2014.

AC1 approuvé en nov. 2012 (235 000 \$É.-U.).

AC2 approuvé en déc. 2013 (60 000 \$É.-U.), AC3

approuvé en août 2014 (230 000 \$É.-U.).

AC1 : 79 %, AC2 : 99 %, AC3 : réalisation de 69 %.

AC2 achevé.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

AC1 :

- **R3** : Une formation sur l'inventaire des GES a été organisée, rassemblant 25 personnes (dont 16 % de femmes) en avril 2015 à Abidjan. Son objectif était de dispenser une formation de terrain échelonnée sur la méthodologie à employer pour élaborer un Inventaire des GES. Les résultats comprennent l'identification des futures actions, notamment 1) la formation continue pour renforcer les capacités nationales en vue de l'élaboration d'inventaires des GES ; 2) la mise en œuvre d'accords pour le partage des données, l'archivage et l'enregistrement d'un inventaire des GES ; 3) l'appui à l'élaboration d'un inventaire complet pour le secteur de l'utilisation des terres et du changement d'affectation des terres (LULUC) ; 4) l'amélioration des techniques de collecte et de compilation de données, et 5) la contribution à la production d'une troisième communication nationale améliorée pour la Côte d'Ivoire.
- **R3** : Une formation sur les systèmes de classification de l'occupation du sol (LLCS) a été organisée en juillet 2015. Vingt et une personnes y ont participé (dont 19 % de femmes). Elle a apporté aux participants les compétences pratiques pour l'utilisation d'une troisième version de LLCS, leur permettant de développer un système de classification d'utilisation des

terres/d'occupation du sol qui facilitera les transferts et l'exploitation d'ensembles de données sur l'utilisation des terres/l'occupation du sol et assurera un suivi cohérent du changement d'affectation des terres/d'occupation du sol en Côte d'Ivoire. La formation a débouché sur l'établissement d'une série de recommandations, y compris la production d'une clé de classification d'utilisation des terres/d'occupation du sol pour la Côte d'Ivoire, l'instauration d'un Groupe de travail technique (GTT) en vue de l'harmonisation de la légende de classification, la signature d'un accord entre la surveillance spatiale des terres (SST)/REDD+ et le SNSF/REDD+ pour promouvoir l'utilisation de la troisième version de LLCS en tant que norme de classification relative à l'utilisation des terres/l'occupation du sol, ainsi que la production d'une liste exhaustive des institutions nationales impliquées dans la cartographie de l'utilisation des terres/l'occupation du sol et la sensibilisation au besoin d'une légende de classification harmonisée.

AC3 :

- **R1-2** : La version modifiée du Décret sur l'établissement, l'organisation et l'exploitation d'une Commission nationale REDD+ a été validée et communiquée au ministres concernés pour leur signature immédiate.
- **R3-4** : Les analyses juridiques et institutionnelles ont recensé les domaines et les actions nécessaires à l'établissement d'un cadre juridique pour la REDD+.
- **R8** : Réalisation d'un projet d'étude de faisabilité sur un système national de PSE. Validation prévue jusqu'en septembre 2015.
- **R9** : Projet de plan d'action préparé avec une feuille de route et des recommandations sur les actions à mener afin de mettre en œuvre le PSE.
- **R10** : Parties prenantes clés mobilisées sur le PSE et la REDD+ grâce à la mise en place d'un Groupe de travail PSE qui s'est réuni à trois reprises au cours du premier semestre.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

Appui aux domaines des réformes juridiques pour la mise en œuvre de la REDD+ et la prévention des risques de corruption ; dimensions du genre et égalité femmes-hommes, SNSF, et en vue de : valider les résultats du rapport T21 et conclure l'éventuelle coordination avec la Vision 2035 du*

« Livre blanc » ; valider le travail d'analyse sur les avantages multiples de la REDD+ et la conclusion sur la coopération avec le SNSF et le SIG ; achever et rendre opérationnels les standards sociaux et environnementaux de la REDD+ nationale ; développer les éléments du système national d'information sur les garanties (SIG) ; et présenter l'approche de la RDC en matière de garanties à la COP21. (MRV&M, Gov, SE, GE&PS)

Demandes d'un montant total de 1 027 354 \$.-U. approuvées en 2012 et 2015.

AC1 approuvé en oct. 2012 (90 000 \$.-U.),
AC2 approuvé en juillet 2014 (512 000 \$.-U.), AC3 approuvé en déc. 2014 (90 000 \$.-U.).
AC1 : 62 %, AC2 : 100 %, AC3 : réalisation de 100 %.
AC1 : achevé et notifié précédemment.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

AC2 (achevé) :

- **R1, R2 et R3** : Finalisation de l'évaluation sur les changements d'occupation des sols forestiers pour la période 1990-2010, y compris une présentation des résultats et un événement médiatique.
- **R4** : Achèvement de la Lettre d'entente avec la division Inventaire forestier de MDEE, selon laquelle les ¾ de l'Inventaire forestier préalable ont été menés à bien. Un rapport préliminaire avec des résultats est disponible. La partie restante de l'IFN préalable sera achevée à la suite d'une demande ultérieure d'appui ciblé.
- **R5, R7, R8** : Une formation sur les Inventaires des GES a été organisée et la base de données de l'inventaire des GES pour le secteur de l'agriculture, de la foresterie et des autres utilisateurs des terres (AFAUT) a été mise à jour.
- **R7** : Les travaux sur les dispositions institutionnelles visant à accroître l'accessibilité des données entre institutions ont abouti à l'examen d'options juridiques en vue de stimuler le partage de données. Un projet d'accord sur le partage de données a été élaboré à la suite de consultations menées avec les parties prenantes.

AC3 :

- **R1** : Validation d'une « Étude de faisabilité pour une évaluation économique et cartographie des bénéfices multiples en RDC » et le rapport pour une analyse de modélisation de diverses voies de développement et sur la façon dont la stratégie de REDD+ peut les appuyer, réalisés par le

Millenium Institute à l'aide du modèle Threshold 21 (étude T21).

- **R2** : Les deux études ont été validées lors d'un atelier. Étude de faisabilité pour une évaluation des bénéfices multiples de la REDD+ publiée en français et en anglais. Une étude sur les scénarios T21 sera lancée en ligne en décembre 2015. Feuille de route adoptée pour l'intégration des résultats des études dans le développement d'une stratégie gouvernementale à l'horizon 2035.
- **R3,4** : Réunion d'experts organisée à Kinshasa sur la révision des standards nationaux de REDD+, suivie d'une session de formation (21 personnes, dont 14 % de femmes) pour développer et améliorer les indicateurs liés aux standards. Ces activités ont été combinées à la dispense d'une formation par le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) sur les évaluations des impacts sociaux et environnementaux. La formation conjointe a été l'occasion pour l'ONU-REDD et le FCPF de travailler sur une approche harmonisée des différents cadres développés en RDC en matière de garanties de la REDD+, précisant comment les standards nationaux peuvent être appliqués à travers la mise en œuvre de la REDD+. À la suite de l'atelier, les participants ont été affectés à des projets de terrain afin de recueillir des données sur leur application des standards nationaux et d'évaluer la faisabilité de la collecte de données sur les indicateurs mis au point.

ÉQUATEUR

Réponse aux besoins actuels en matière de MRV&M, complétant le Programme national conjoint (PNC) ONU-REDD de l'Équateur dans l'appui à la mise en place d'un système d'inventaire national des GES (produit 1.4 du PNC) ; appui en vue de conclure la stratégie nationale de REDD+ et son plan d'action et de commencer sa mise en œuvre ; appui à l'établissement et/ou au renforcement du cadre institutionnel, politique, juridique et opérationnel ; appui en vue d'achever la conception du SIG et de rédiger des notes concernant les garanties. (MRV&M, SE, GOV, SF&MB, GE&PS)

Demandes d'un montant total de 904 000 \$.-U. approuvées en 2014 et 2015.

AC1 approuvé en sept. 2014 (225 800 \$.-U.),
AC2 approuvé en jan. 2015 (528 200 \$.-U.), AC3 approuvé en juin 2015 (150 000 \$.-U.).

AC1 : 72 %, AC2 : 0 %, AC3 : réalisation de 0 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

AC1, R1-2 :

- Automatisation de près de 40 % du processus de produits cartographiques dans l'UNITÉ Suivi du Département du patrimoine naturel.
- Le système d'inventaire national des GES a été conçu (estimations pour l'année de référence 2010 dans les secteurs agricole et LULUCF dans l'inventaire des GES).

AC2, R1-2 : En phase initiale.

AC2 :

- **R2a :** Progrès réalisés en termes de garanties, un sous-volet de la stratégie nationale de REDD+ : objectifs identifiés, indicateurs et résultats escomptés, actions en vue de promouvoir et de respecter les garanties et de mettre en œuvre le SIG.
- **R2b :** Critères de garanties identifiés et ajustés et exigences en matière d'informations SIG pour les instruments de mise en œuvre de la REDD+ liés à des cadres institutionnel, juridique, politique et financier.
- **R3a :** Cartographie mise à jour des systèmes d'information nationaux existants relatifs au rapport SIG/développement de la Synthèse des informations, essentielle pour achever l'élaboration du SIG et en lancer la mise en œuvre, y compris les dispositions institutionnelles en vue de son exploitation.
- **R3b :** Appui à plusieurs ateliers et réunions techniques impliquant des acteurs nationaux, centrés sur la collecte de recommandations pour aborder et respecter les garanties lors de la mise en œuvre de la stratégie nationale de REDD+.
- **R3c :** Informations recueillies et examinées pour mettre à jour la proposition de première Synthèse des informations, en vue de couvrir la phase de préparation à la REDD+.
- **R3d :** Progrès accomplis en matière d'activités liées aux garanties de la REDD+ et résultats escomptés tels que demandés par le Ministère de l'environnement : élaboration et révision de documents sur les communications SIG, retour d'information sur la liaison des garanties à d'autres processus de REDD+, contribuant par des apports techniques aux rapports/documents technique

ÉTHIOPIE

Appui en vue de renforcer le processus de préparation de l'Éthiopie à la REDD+ et aide à l'obtention des résultats suivants : Rapport d'analyse du contexte institutionnel ; feuille de route pour l'établissement d'un lien entre la valeur des forêts d'Éthiopie et son compte national ; visites d'échange des connaissances, rapport documenté sur les enseignements tirés et rapport d'évaluation ; analyse de la situation de la préparation à la REDD+ au niveau régional et rapports de suivi ; et feuille de route pour l'établissement d'un lien entre la valeur des forêts d'Éthiopie et son compte national. En outre, appui à l'étude d'évaluation socio-économique. (GOV, SE, GE&PS)

Demandes d'un montant total de 346 500 \$É.-U. approuvées en 2014 et 2015.

AC1 approuvé en oct. 2014 (330 000 \$É.-U.)

AC2 approuvé en avril 2015 (16 500 \$É.-U.)

AC1 : 31 %, AC2 : 68 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

AC1 et AC2 :

- **R1 :** Mandat final établi et consultant recruté pour effectuer une analyse institutionnelle et contextuelle (ICA).
- **R2 :** Atelier de lancement de l'évaluation socioéconomique de l'écosystème forestier éthiopien organisé le 15 avril 2015. Trente représentants d'agences gouvernementales et non gouvernementales se sont consultés sur la portée de l'évaluation de la contribution du secteur forestier et des écosystèmes forestiers à l'économie nationale de l'Éthiopie et sur la quantité de données mises à leur disposition aux fins de ladite évaluation. Lien vers les médias sur le site web de l'ONU-REDD et de l'African Review.
- **R3 :** Mandat final établi et consultant engagé pour établir la feuille de route. L'atelier de lancement a eu lieu les 15 et 16 avril.
- **R5 :** Afin d'analyser la situation de la préparation à la REDD+ au niveau régional, une région pilote a été choisie et une mission de cadrage avec les autorités fédérales (conseiller du ministre et coordinateur REDD+) a été menée dans la région. Des réunions avec le gouverneur et les ministres régionaux ont notamment été organisées.

GHANA

Appui à la sensibilisation des parties prenantes et au partage régulier d'informations concernant des domaines techniques communs à l'initiative REDD+ et au plan d'action FLEGT et encouragement de la participation à la coordination entre les processus. (GOV)

Demande d'un montant de 40 000 \$É.-U. approuvée en mai 2013.

Réalisation de 100 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- Le rapport à mi-parcours a été remis par le gouvernement, et les principales tâches attendues ont été effectuées. Il s'agit notamment de l'analyse documentaire, des interviews des parties prenantes, de la réalisation de deux séminaires sur les synergies entre la REDD+ et le programme FLEGT, ainsi que de l'élaboration et de la distribution de bulletins d'informations mensuels. L'atelier final de validation doit encore être organisé. L'objectif est de rassembler les contributions des parties prenantes et d'adopter un plan de travail sur les synergies entre la REDD+ et le FLEGT. Un rapport final sera remis avant décembre 2015.

GUATEMALA

Appui au renforcement des capacités concernant les aspects juridiques de la REDD+ par le biais d'une évaluation de la législation existante sur le régime et les droits fonciers relatifs aux biens et services environnementaux. (GOV)

Demande d'un montant de 21 000 \$É.-U. approuvée en août 2013.

Réalisation de 100 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- Appui ciblé achevé.
- L'analyse juridique a fait la lumière sur des lacunes et incohérences dans la législation sur les changements climatiques adoptée par décret en 2013, eu égard à la REDD+ et aux aspects fonciers.
- Les recommandations en matière de réformes juridiques reposaient sur la nécessité de mieux expliquer les droits de propriété et d'émission de carbone, ainsi que les mécanismes de partage des avantages, et de respecter les droits des peuples

autochtones (s'agissant de la législation sur les changements climatiques, des réglementations spécifiques seront adoptées conformément à la législation).

- Des réformes ont été proposées dans le cadre de la nouvelle loi forestière. Elles portent tout particulièrement sur la clarification de la terminologie associée aux services environnementaux et au partage des avantages (soumises à validation).

HONDURAS (PN)

Appui à la mise en place d'un cadre juridique de la REDD+ en vertu du droit des forêts, des zones protégées et de la faune. Appui visant à faciliter la participation des parties prenantes à l'actualisation du document national de préparation à la REDD+. (GOV, SE)

Demandes d'un montant total de 70 000 \$É.-U. approuvées en 2013.

AC1 approuvé en sept. 2013 (25 000 \$É.-U.)

AC2 approuvé en déc. 2013 (45 000 \$É.-U.)

AC1 : 100 %, AC2 : Réalisation de 42 %.

- **AC1** : achevé.
- **AC2** : Aucun résultat à signaler pour la période concernée concernant le renforcement du mécanisme de réclamation.

INDONÉSIE (PN)

Appui au lancement de la phase de mise en œuvre de l'évaluation participative de la gouvernance. (GOV)

Demandes d'un montant total de 866 329 \$É.-U. approuvées en 2013-2014.

AC1 approuvé en fév. 2013 (325 000 \$É.-U.), AC2 approuvé en 2013 (46 729 \$É.-U.), AC3 approuvé en

juin 2013 (150 000 \$É.-U.), AC4 approuvé en juin 2014 (344 600 \$É.-U.)

AC1-AC3 : 100 %, AC4 : Réalisation de 96 %.

AC1-AC3, achevés.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- **AC4** : Le Ministre de l'environnement et des forêts d'Indonésie a présenté le 21 mai à Jakarta deux rapports, visant à alimenter la stratégie nationale REDD+ du pays et à contribuer à une meilleure gouvernance forestière en vue de la REDD+. Les rapports sont les suivants : i) l'indice sur la gouvernance forestière en Indonésie, fondé sur la

première Évaluation participative de la gouvernance (EPG), qui fournit des informations sur la certitude entourant les zones forestières, l'équité en matière de ressources forestières, la transparence et l'intégrité de la gestion forestière et la capacité de mise en œuvre de la législation ; et ii) une Évaluation de son système d'octroi de permis d'exploitation forestière en ligne (www.tinyurl.com/indonesia-forest-license), dans le cadre de laquelle il a été demandé à plus de 160 demandeurs et fournisseurs de permis d'exploitation forestière d'identifier, à l'aide de 11 indicateurs, les inefficacités et pratiques de corruption observées dans le processus de demande et d'obtention de permis d'exploitation forestière.

KENYA

Appui à i) la lutte contre la corruption, les droits d'émission de carbone et le partage des avantages ; ii) l'organisation d'un atelier et d'une réunion du Groupe de haut niveau sur les investissements en faveur de l'économie verte dans les forêts ; iii) la réalisation d'une analyse du cadre juridique concernant les forêts, pertinent pour la REDD+ ; iv) la rédaction de dispositions REDD+ clarifiant et réglementant les grandes questions juridiques REDD+ jugées prioritaires par le gouvernement, avec une attention particulière pour les questions relatives au régime foncier et à la propriété du carbone ; v) la réalisation d'une cartographie en appui à l'aménagement du territoire dans le cadre de la REDD+, y compris les avantages multiples ; vi) la réalisation d'une étude de faisabilité sur les opportunités liées à la REDD+ de renforcer l'efficacité de l'exploitation forestière et de la transformation des produits forestiers. (MRV&M, GOV, SF&MB, GE&PS)

Demandes d'un montant total de 966 585 \$É.-U. approuvées en 2012-2014.

AC1 approuvé en août 2012 (175 800 \$É.-U.), AC2 approuvé en nov 2013 (250 000 \$É.-U.), AC3 approuvé en juin 2014 (541 585 \$É.-U.).
Réalisation AC1 : 86 % AC2 : 15 %, AC3 : Réalisation de 41 %.

AC1 achevé.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

AC2 :

- L'analyse financière a débuté. Elle devrait contribuer au processus de politique nationale en

matière de financement climatique. Un groupe de travail dont fait partie le Trésor a été mis sur pied.

- Le Code de conduite du Kenya Forest Service (KFS) a été revu par le Groupe de lutte contre la corruption dans le processus REDD+. Il devrait renforcer l'intégrité au sein de KFS et contribuer à améliorer la gouvernance des ressources forestières. C'est la première fois que le code KFS est mis à la disposition d'autres parties prenantes.
- Des campagnes de sensibilisation des parties prenantes visant quatre pays ont été lancées pour mieux faire connaître les initiatives de lutte contre la corruption initiées par le gouvernement et pour promouvoir la responsabilisation et le soutien à cet égard.
- Élaboration en cours de lignes directrices distinctes : directives relatives à l'engagement des parties prenantes et directives concernant le consentement préalable, libre et éclairé (CPLE). Ces dernières seront les premières à être élaborées par une organisation autochtone dans un contexte REDD+ en Afrique.
- **AC3** : Les activités de cartographie de la couverture du sol sont terminées et les statistiques de détection des changements sont disponibles, bien que des améliorations soient nécessaires, notamment une validation sur place.
- **AC4** :
 - R3-4 : Deux réunions du groupe de travail technique national chargé des activités de MRV ont été organisées. Elles ont permis d'améliorer la coordination entre les acteurs, notamment avec le programme SLEEK (Système d'estimation des émissions terrestres au Kenya/System for Land-based Emissions Estimation in Kenya).
 - Le plan de préparation juridique a été approuvé et six politiques et projets de loi ont été sélectionnés pour intégrer les considérations de la REDD+, sur la base de consultations avec les parties prenantes concernées.
 - **R5-6** : Projet de rapport rédigé sur l'aménagement du territoire en vue de la REDD+, axé principalement sur la cartographie des avantages multiples de la REDD+ et des domaines d'action prioritaires de la REDD+. Ce rapport contient 25 cartes et les contributions de plusieurs collaborateurs. Atelier de validation planifié pour juillet. Les différentes possibilités d'utilisation des résultats dans la planification de la REDD+ et ultérieurement y seront étudiées.

MADAGASCAR

Appui aux réformes juridiques et réglementaires et à la mise en place d'un dialogue multipartite et multisectoriel sur la conception de la stratégie nationale. (GOV, SE)

Demande d'un montant de 175 000 \$É.-U. approuvée en août 2014.

Réalisation de 25 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- **R1, 2, 6** : Le rapport final d'analyse des PLR et la feuille de route connexe sont achevés. Les possibilités immédiates de modification/amélioration de la législation et des politiques afin de mieux inclure les considérations et les problématiques de la REDD+ y sont exposées. Il est recommandé de prendre des actions spécifiques immédiates afin que la REDD+ soit prise en compte dans la politique forestière et le code forestier à venir. D'autres recommandations visent à intégrer les considérations de la REDD+ dans des secteurs non forestiers.
- **R3, 4, 5** : Ce flux de travail a été réorganisé sur la base des enseignements tirés de l'évaluation des besoins des pays (CNA) et, tout particulièrement, du rapport sur l'évaluation des besoins concernant le dialogue intersectoriel et la vision nationale.
- Madagascar a initié un vaste processus consultatif intersectoriel inclusif sur la vision nationale pour la REDD+, avec l'aide du Programme. Un rapport jetant les bases d'une réorientation fondamentale de la vision nationale pour la REDD+ a été rédigé. Il intègre totalement la REDD+ dans la stratégie de développement nationale et rurale et fournit des éléments d'information importants pour améliorer le processus de conception stratégique grâce à un renforcement du dialogue intersectoriel et de haut niveau.

MALAWI

Appui i) à un examen de l'environnement juridique et politique et à l'élaboration de la partie de la feuille de route consacrée au SNSF ; ii) à une analyse institutionnelle et contextuelle ; iii) à l'élaboration d'une stratégie d'engagement et de participation des parties prenantes et iv) à une évaluation des risques de corruption. (MRV&M, GOV)

Demande d'un montant de 250 956 \$É.-U. approuvée en déc. 2014. Réalisation de 50 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- Harmonisation entre l'évaluation des besoins des pays et l'appui ciblé finalisée grâce à une solide coordination interinstitutions. Un atelier de lancement, organisé en avril 2015, a rassemblé plus de 100 participants du gouvernement, de la société civile, d'organisations locales et du secteur privé.
- **R1-4** : Les principales analyses, à savoir l'évaluation du cadre juridique et politique, l'analyse institutionnelle et contextuelle, l'évaluation des risques de corruption et l'évaluation du régime foncier sont en cours de réalisation.
- **R5** : La feuille de route de la stratégie nationale REDD+, une stratégie de gestion des connaissances et un Système national de surveillance des forêts sont en cours d'élaboration.
- La partie de la feuille de route consacrée au SNSF est disponible en version provisoire.

MEXIQUE

Aide à la mise en place des Systèmes nationaux de garantie (comprenant les Systèmes nationaux d'information sur les garanties) par la réalisation des analyses pertinentes restantes et la promotion des accords nécessaires pour consolider le modèle conceptuel des SNG et la conception des SIG. (SF&MB)

Demande d'un montant de 650 000 \$É.-U. approuvée en août 2014.

Réalisation de 12 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- La capacité de coordination et de mise en œuvre de mesures relatives aux garanties de la Commission forestière nationale du Mexique (*Comisión Nacional Forestal ou CONAFOR*) a augmenté, grâce à l'engagement d'un consultant attaché à l'équipe CONAFOR-REDD+ en charge des questions de garantie (prise de fonction en avril 2015) et au soutien connexe à distance.
- Le pays a progressé en termes de compréhension commune et de renforcement des capacités en matière de systèmes de garantie et de systèmes d'information sur les garanties, grâce à des

discussions et à des séances de travail au niveau infranational, ainsi qu'à des consultations publiques sur la stratégie nationale REDD+ (avec des représentants des 32 États).

- **R1** : SIG en conception. Une évaluation des sources et systèmes d'information pertinents existants par PLR est notamment en cours de réalisation et des PLR prioritaires ont été sélectionnés pour commencer le travail. Les systèmes d'information, mécanismes de notification et indicateurs existants sont analysés, en collaboration avec les principaux acteurs de la société civile et des institutions gouvernementales, afin d'identifier les informations qui seront utilisées dans le SIG pour expliquer comment les garanties de la REDD+ sont prises en compte.
- Un aspect du cadre PLR est analysé en termes de disponibilité de l'information. Plusieurs institutions gouvernementales différentes sont déjà en train de rassembler des informations pertinentes qui pourraient éventuellement être utilisées dans le SIG.
- Un groupe a été mis en place dans le cadre de l'élaboration du système national de garantie (SNG) et du SIG afin de créer un espace pour l'information, le débat et les recommandations entre les 42 participants de la société civile, du milieu universitaire et du gouvernement
- Document intitulé « Conception d'un SNG » (Designing a NSS) publié. Les étapes suivantes de la création d'un SNG y sont exposées.

MONGOLIE

Appui visant à i) élaborer le Plan d'action relatif à un SNSF pour la REDD+ ; ii) créer un système de surveillance forestière par satellite ; iii) revoir la méthodologie de l'inventaire national des forêts ; iv) améliorer la gouvernance et renforcer les garanties sociales ; v) développer les capacités institutionnelles de l'Agence forestière ; vi) identifier les options possibles en matière de transparence et de partage équitable des avantages ; vii) identifier les options de lutte contre les facteurs de déboisement et de dégradation des forêts ; viii) identifier et mettre en œuvre un mécanisme de coordination et de collaboration sectorielles pour la REDD+ ; ix) mettre en place des outils géospatiaux d'aide à la décision pour la planification de la REDD+, dans l'optique d'offrir des avantages multiples et de réduire les risques potentiels ; x)

renforcer la capacité des parties prenantes nationales en matière de planification intégrée, d'analyse spatiale et de systèmes d'information en soutien au secteur forestier et à xi) planifier la REDD+ en veillant à intégrer des avantages multiples et des garanties environnementales. (MRV&M, GOV, SF&MB)

Demandes d'un montant total de 576 200 \$.-U. approuvées en 2012 et 2014.

AC1 approuvé en juillet 2012 (185 500 \$.-U.), AC2 approuvé en juin 2014 (220 000 \$.-U.), AC3 approuvé en oct. 2014 (170 700 \$.-U.).

AC1 : 114 %, AC2 : 7 %, AC3 : Réalisation de 21 %.
AC1 achevé.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

AC2 :

- Un rapport initial basé sur l'évaluation du déboisement et de la dégradation des forêts, ainsi que du potentiel d'amélioration, et sur l'évaluation des capacités par rapport aux besoins internationaux a été produit. Les rapports finaux validés par les parties prenantes sont attendus pour la fin septembre 2015. Le Programme national entre dans sa phase initiale début octobre. Par conséquent, les premiers produits de l'appui ciblé seront utilisés immédiatement pour définir les PM prioritaires et mettre en place les arrangements institutionnels nécessaires.
- Plan d'action SNSF approuvé par le gouvernement mongol.
- Capacité du Système de surveillance des terres par satellite (SSTS) renforcée ; mission d'appui technique au SSTS dans le courant du mois de mars.
- Capacité d'inventaire des GES renforcée grâce à une formation technique de 6 experts (dont 83 % de femmes), de cinq institutions nationales, dispensée en mai.
- **AC3** : Ce travail a débuté officiellement en mai 2015 par une mission de planification à Oulan-Bator, la finalisation du plan de travail et le lancement de la collecte des données spatiales existantes.

MYANMAR

Appui i) au processus de consultation en vue de l'élaboration de la feuille de route, au processus de consultation sur la MRV et le SNSF, à la participation des parties prenantes et à la sensibilisation à la REDD+ ; ii) à la mise en place de mécanismes efficaces de gouvernance participative pour la REDD+ ; iii) à la définition des garanties REDD+ et au développement d'un système d'information national sur les garanties ; iv) à l'établissement d'un SNSF et de NER/NR préliminaire et v) au développement d'une stratégie nationale REDD+. (MRV&M, GOV, SF&MB)

Demandes d'un montant total de 1 243 000 \$É.-U.⁴ approuvées en 2013 et 2014.

AC1 approuvé en fév. 2013 (128 000 \$É.-U.), AC2 approuvé en mai 2014 (1 115 000 \$É.-U.).

AC1 : 34 %, AC2 : Réalisation de 17 %.

AC1 achevé.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

AC2 :

- Le Pacte asiatique des peuples autochtones (Asia Indigenous Peoples Pact - AIPP), bénéficiaire de l'appui, a entrepris en mai, en collaboration avec le Promotion of Indigenous and Nature Together (POINT), une réunion préparatoire de deux jours avec les peuples autochtones et un dialogue national d'un jour avec le Ministère des forêts de Myanmar. Trente-trois autochtones y ont participé. Les participants ont fait part de leurs inquiétudes et ont formulé des recommandations, qui ont été présentées lors des dialogues avec le Ministère des forêts. La réunion nationale a également servi de plateforme pour créer des liens entre et parmi les chefs et représentants d'organisations et de communautés autochtones, dont la plupart se rencontraient pour la première fois. Ils se sont engagés à collaborer sur la REDD+ et les questions connexes. Les participants ont notamment convenu de renforcer et d'utiliser le Forum existant des peuples autochtones de Myanmar afin de contrôler le processus REDD+ et de former le groupe de travail des peuples autochtones sur la REDD+ au sein du forum.
- L'élaboration d'un SIG social et environnemental, fondé sur les normes sociales et environnementales REDD, a débuté.

- Établissement du bureau de projet d'appui ciblé ONU-REDD au Ministère des forêts et collaboration étroite avec le Ministère et les parties prenantes à l'élaboration de plans d'action pour la création d'un SNSF et de NER/NRF.
- Évaluation des besoins en capacités réalisée sur la base de 15 critères majeurs, pertinents pour le développement d'un SNSF et d'un NERF.
- Première ébauche d'un plan d'action SNSF finalisée.
- Formation IFN/SNSF réalisée auprès du personnel technique du Ministère des forêts au FSI (Forest Survey of India) à Dehra Dun, en Inde.
- Premier atelier national sur les NERF terminé (35 participants, 20 hommes, 15 femmes), éléments essentiels du plan d'action NERF mis au point.
- Dynamique de participation des parties prenantes au développement d'un SNSF et de NERF (groupe MRV) relancée.

NÉPAL

Appui i) au contrôle des PM à l'aide d'indicateurs de substitution et d'une analyse institutionnelle et des politiques, lois et règlements ; ii) à la gestion des options stratégiques de la REDD+ et du fonds REDD+ au niveau national ; iii) à la comptabilité du capital naturel pour le secteur forestier au Népal et iv) à la coordination des activités d'appui ciblé. (MRV&M, GOV, GE&PS)

Demandes d'un montant total de 924 830 \$É.-U. approuvées en 2012 et 2014.

AC1 approuvé en 2012 (85 000 \$É.-U.), AC2 approuvé en juin 2014 (759 830 \$É.-U.), AC3 approuvé en fév. 2015 (80 000 \$É.-U.).

AC1 : 65 %, AC2 : 45 %, AC3 : 0 %.

AC1 achevé.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

AC2 :

- **R3** : Des études de terrain en appui à la valorisation des services rendus par les écosystèmes forestiers ont commencé.
- **R4** : Le rapport sur les politiques, lois et règlements et le cadre institutionnel est terminé et a été remis au Centre de mise en œuvre de la REDD+.
- **R5** : L'atelier multipartite au niveau du district relatif à l'analyse des générateurs et des solutions a eu lieu et les interventions potentielles à prendre dans le cadre du Plan d'action REDD+ au niveau du district ont été définies.

⁴ Plus une aide en nature.

PAKISTAN

Appui i) à l'élaboration de la feuille de route nationale de préparation à la REDD+ intégrant des propositions pour sa mise en œuvre ; ii) au renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre du plan d'action de MRV ; iii) à la préparation à la REDD+ via un renforcement de connaissances et des capacités relatives au cadre juridique et institutionnel aux niveaux national et provincial (préparation juridique) ; iv) et au renforcement de la compréhension du régime foncier. (MRV&M, GOV)

Demandes d'un montant total de 167 000 \$É.-U. approuvées en 2012 et 2014.

AC1 approuvé en 2012 (107 000 \$É.-U.), AC2 approuvé en nov. 2014 (60 000 \$É.-U.).

AC1 : 115 %, AC2 : Réalisation de 0 %.

AC1 achevé.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

AC2 :

- AC2 : Le plan d'action SNSF en projet
- Formation sur les inventaires des gaz à effet de serre organisée pour 35 participants (dont 14 % de femmes)

PANAMA

Appui i) à la réalisation du SNSF du pays ; ii) à la surveillance forestière au niveau communautaire ; iii) à la promotion des investissements directs dans les activités de réduction des émissions ; iv) à l'identification des options de financement de l'économie verte pour stimuler la demande dans le cadre de la REDD+. (MRV&M, GE&PS)

Demandes d'un montant total de 392 400 \$É.-U. approuvées en 2014 et 2015.

AC1 approuvé en août 2014 (95 000 \$É.-U.), AC2 approuvé en déc. 2014 (250 000 \$É.-U.), AC3 approuvé en jan. 2015 (47 400 \$É.-U.).

AC1 : 100 %, AC2 : 31 % AC3 : Réalisation de 11 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- **AC1+AC2, R1** : Version finale de la proposition d'un protocole communautaire sur la propriété intellectuelle des connaissances traditionnelles concernant la flore et ses espèces et nouvelle collecte de spécimens d'herbier dans les territoires autochtones. La version finale a été examinée par du personnel technique autochtone

et non autochtone et a été approuvée par les autorités de la COONAPIP. Le document sera présenté aux autorités autochtones traditionnelles, qui feront part de leurs recommandations finales.

- **AC1+AC2, R3** : Une formation sur les GIS et la télédétection a été dispensée à des techniciens autochtones de différentes régions autochtones (du 8 au 19 juin). La surveillance forestière au niveau communautaire y a été expliquée du point de vue théorique et pratique. Les territoires invités à concevoir des projets pilotes ont été identifiés. Le processus d'achat de matériel nécessaire à la surveillance communautaire dans les territoires autochtones a commencé.
- **AC1+AC2, R5** : Les données recueillies lors de la phase pilote d'inventaire national des forêts et du carbone (INFC) ont été analysées. Les résultats de la phase pilote ont été présentés à MIAMBIENTE et aux principaux partenaires, qui en ont débattu, de même que les options finales de conception et les recommandations concernant l'INFC.
- AC2 : Les activités GE&PS devraient commencer dans le courant du second semestre 2015.

PARAGUAY

Aide à l'élaboration de la plateforme de diffusion en ligne du Système national de surveillance des forêts (version bêta) au Paraguay. (MRV&M)

Demande d'un montant de 100 000 \$É.-U. approuvée en août 2012.

Réalisation de 93 %.

- Aucune activité à signaler pour cette période : appui ciblé finalisé et consigné dans un rapport.

PÉROU

Appui à l'harmonisation du système de classification de l'occupation des sols au Pérou ; à la mise en place d'initiatives d'intégration en faveur d'une surveillance des forêts multifonctionnelles ; à l'utilisation des outils de calcul « Open Foris Calc » pour la réalisation des inventaires des forêts ; Système national d'information sur les forêts et la faune sauvage ; à l'application de la Loi sur les forêts et la faune ; directives à l'intention des utilisateurs des lois et réglementations sur les forêts et la faune sauvage ; à la formation des peuples autochtones et autres acteurs locaux concernés par les forêts à la REDD+, en particulier dans le contexte péruvien ; à la génération des demandes REDD+ ; outils pour l'implication du secteur privé dans la

conservation des forêts et la REDD+ ; et appui aux modèles d'activité proposés au secteur privé pour conserver les services écosystémiques et la REDD+. (MRV&M, GOV, SE, SF&MB, GE&PS)

Demandes d'un montant total de 1 070 763 \$É.-U. approuvées en 2012 et 2014.

AC1 approuvé en 2012 (145 000 \$É.-U.), AC2 approuvé en oct. 2014 (925 763 \$É.-U.).

AC1 : 96 %, AC2 : Réalisation de 39 %.

AC1 achevé.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

AC2 :

- Plan de communication en phase de préparation.
- Renforcement des capacités relatives à la préparation de la Stratégie REDD+ et à la gestion des forêts : (1) Projet de cartographie des parties prenantes finalisé ; (2) Consultation avec le Comité directeur du projet concernant la première note conceptuelle de la Stratégie ; (3) projet de plan d'action pour l'égalité des sexes finalisé ; et (4) sujets devant être couverts par la Stratégie et formats informatisés convenus avec le gouvernement et des organisations des peuples autochtones.
- Fonds pour les forêts et les changements climatiques : (1) Première version du fonds finalisée ; (2) Consultations avec des homologues nationaux concernant la structure et les options de l'entité fiduciaire effectuées ; (3) accords obtenus concernant la structure financière à adopter dans le cadre de l'application de la Déclaration d'intention Pérou-Norvège/Allemagne ; (4) mécanismes financiers « provisoires » pour l'application de la Déclaration d'intention à un stade de définition avancé (processus de diligence raisonnable à suivre) ; et (5) analyse juridique destinée à finaliser les dispositions financières « définitives » commencée ; fin prévue fin 2015.
- Proposition d'arrangements institutionnels dans le cadre de la mise en place du SIG : (1) étendue de l'activité clarifiée avec le gouvernement du Pérou ; (2) projets de mandats proposés.

PHILIPPINES

Appui i) au développement d'un programme de renforcement des capacités pour fournir des informations sur les garanties au niveau local ; ii) au renforcement de la préparation à la REDD+ en

créant des possibilités en matière de répartition des avantages ; iii) et à la lutte contre la corruption. (GOV, SF&MB)

Demande d'un montant de 131 000 \$É.-U. approuvée en août 2012.

Réalisation de 98 %.

- Pas d'activité en cours ; appui ciblé achevé et notifié.

SOUDAN DU SUD

Appui au renforcement de l'engagement des parties prenantes en matière de gouvernance forestière et de REDD+, en réponse à des besoins techniques et à des besoins en capacités spécifiques identifiés par le pays pour renforcer la préparation nationale à la REDD+. (GOV).

Demande d'un montant de 46 729 \$É.-U. approuvée en mars 2013.

Réalisation de 76 %.

- Pas d'activité en cours : appui ciblé achevé et notifié.

SRI LANKA

Appui à la proposition de préparation à la REDD+ ; à l'élaboration d'un plan d'action pour le MRV ; et au renforcement de l'inclusion des femmes et de l'égalité des genres dans les processus politiques de la REDD+, en établissant un sous-groupe spécialisé dans la problématique hommes-femmes au sein du Forum REDD+ CSO du Sri Lanka. (MRV&M, SE)

Demandes d'un montant total de 43 900 \$É.-U. approuvées en 2012 et 2014.

AC1 approuvé en 2012 (4 000 \$É.-U.), AC2 approuvé en juin 2012 (9 900 \$É.-U.), AC3 approuvé en juin 2014 (30 000 \$É.-U.).

Réalisation AC1-AC2 : 110 %, AC3 : Réalisation de 0 %.

AC1 et AC2 achevés

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- **AC3** : Phase préparatoire : recrutement de deux experts nationaux en égalité des genres, qui apporteront leur soutien à la mise en œuvre. Projet prolongé jusqu'au 31 décembre 2015.

RÉPUBLIQUE DU SOUDAN

Appui au renforcement des capacités concernant les aspects techniques de la REDD+, à la réalisation d'une évaluation initiale des besoins dans ce domaine et à la rédaction de la feuille de route de préparation à la REDD+. (SF&MB, GE&PS)

Demande d'un montant de 27 900 \$É.-U. approuvée en juin 2014.

Réalisation de 107 %.

- Pas d'activité en cours ; appui ciblé achevé et notifié.

SURINAME

Appui au renforcement des cadres d'exécution des politiques et mesures REDD+ ; au CCDA dans son rôle de premier plan dans le processus de préparation du Suriname à la REDD+ ; à un examen des arrangements institutionnels proposés dans le R-PP, avec formulation de recommandations pour la mise en place d'un mécanisme de griefs et de recours provisoires/officiels ; à un examen du descriptif de projet R-PP concernant le « Jugement Saramaka » rendu par la Cour interaméricaine des droits de l'homme. (GOV, SE)

Demandes d'un montant total de 165 000 \$É.-U. approuvées en 2012 et 2013.

AC1 approuvé en août 2012 (100 000 \$É.-U.), AC2 approuvé en sept. 2013 (65 000 \$É.-U.).

AC1 : 86 %, AC2 : Réalisation de 29 %.

- **Pas d'activité en cours** ; appui ciblé achevé et notifié.

TUNISIE

Appui à la gestion des problèmes liés aux zones forestières et pastorales et des implications pour la REDD+ ; à l'élaboration d'un programme de travail en vue de répondre aux enjeux territoriaux dans le cadre de la REDD+ ; et appui à l'élaboration de la stratégie REDD+ du pays. Appui à l'élaboration du plan directeur d'assainissement dans le cadre de la Stratégie nationale de développement et de gestion durable des forêts et du territoire, y compris considérations spécifiques à la REDD+. Aide au renforcement des capacités des techniciens et ingénieurs et à l'implication et à la sensibilisation des parties prenantes. (GOV)

Demande d'un montant de 79 500 \$É.-U. approuvée en jan 2015.

Réalisation de 27 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- L'atelier national de lancement a été organisé en juin, en marge de la réunion de lancement de la CNA. Des représentants d'Algérie, du Maroc et du Liban y ont participé et ont œuvré au renforcement de la collaboration régionale. L'étendue des travaux a été exposée au cours de l'atelier, les commentaires des participants ont été rassemblés et les participants ont eu l'occasion de discuter des Orientations non contraignantes en matière de territoire (Voluntary Guidance on Tenure) et de leur relation avec la REDD+. La méthodologie de recherche a été mise au point et les études documentaires ainsi que les consultations ont commencé.

OUGANDA (PN)

Appui visant à identifier, classer par priorité et cartographier les avantages multiples, ainsi qu'à définir les garanties et mettre en place le SIG. (SF&MB)

Demande d'un montant de 75 000 \$É.-U. approuvée en avril 2014.

Réalisation de 0 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- **R1** : Identification de la liste préliminaire des avantages multiples prioritaires. Celle-ci servira de base à l'élaboration du cadre de référence d'une séance d'analyse spatiale destinée à inclure les avantages dans la planification REDD+.
- **R2** : Consultations entreprises lors d'un atelier organisé à Kampala sur les garanties et la feuille de route pour la mise en place d'un SIG en Ouganda, destinées au Comité technique national, ainsi qu'à des membres ciblés d'autres institutions, ministères, organisations de la société civile et du secteur privé.
- **R3** : Service d'aide technique relatif aux sauvegardes/avantages multiples mis en place et appui fourni.

VIET NAM

Appui visant à lancer la phase initiale de l'évaluation participative de la gouvernance. (GOV)

Demande d'un montant de 116 000 \$É.-U. approuvée en 2012.

Réalisation de 100 %.

- Pas d'activité en cours : appui ciblé achevé et notifié.

ZAMBIE (PN)

Aide à l'amélioration de la qualité de l'évaluation du changement de la couverture du sol et à l'établissement du Niveau d'émission de référence des forêts/des Niveaux de référence en Zambie. (MRV&M)

Demande d'un montant de 40 000 \$É.-U. approuvée en sept 2014.

Réalisation de 66 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- L'évaluation du changement de la couverture du sol a été achevée et les cartes des changements sont prêtes. Les résultats seront disponibles peu après l'évaluation de l'exactitude et le contrôle qualité.
- « Les avantages des écosystèmes forestiers en Zambie et le rôle de la REDD+ dans la transformation par le biais de l'Économie verte » ont été débattus par des hauts représentants du gouvernement zambien lors d'une réunion qui s'est tenue à Lusaka le 28 avril 2015. Les conclusions du rapport ont été incluses dans un rapport sur les « questions et options », qui alimentera le développement d'une stratégie nationale REDD+ en Zambie. Lien vers les médias sur le site internet de l'ONU-REDD.

DEMANDES DE RÉGIONS OU DE GROUPES DE PAYS

PNG ET ÎLES SALOMON

Appui à l'établissement d'une proposition de structure d'appui régional pour le suivi et la mesure des forêts dans le Pacifique. (MRV&M)

Demande d'un montant de 100 000 \$É.-U. approuvée en juin 2012. Réalisation de 112 %.

- Pas d'activité en cours : appui ciblé achevé et notifié.

ÎLES DU PACIFIQUE

Appui au Pacifique⁵ visant à mettre en place des dispositifs de soutien à la surveillance des forêts et à la réalisation d'inventaires des forêts, et appui à la formation des partenaires gouvernementaux des pays des îles du Pacifique. (MRV&M)

Demande d'un montant de 1 415 000 \$É.-U. approuvée en avril 2014.

Réalisation de 70 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

Résultats généraux :

- Le projet a commencé en mai 2014, et 8 ateliers régionaux, 4 ateliers nationaux et 4 missions d'adossement, impliquant 285 participants de 11 pays des îles du Pacifique ont été organisés au cours de la première année. Cela correspond à 1 445 jours de formation dispensés aux pays participants.
- L'exécution du projet s'est faite via trois collaborations : avec la Division des ressources foncières du Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC-LRD), la Division Géoscience du Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC-SOPAC) et le gouvernement des Îles Salomon.

Les principaux résultats de la première année de mise en œuvre sont :

- Les inventaires régionaux des forêts et les dispositifs de surveillance des forêts ont été établis ;
- Un réseau régional de techniciens en inventaire des forêts a été constitué (avec liste d'adresses et site web connexe)

⁵ L'appui régional comprend l'aide aux pays membres suivants : Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Palau, PNG, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

- Un Système régional de classification de l'occupation du sol a été élaboré et adopté par les pays des îles du Pacifique.
- Un Système régional de surveillance des forêts a été élaboré et documenté ;
- Les Îles Fidji, les Îles Salomon et le Vanuatu ont été en mesure de produire indépendamment des données concernant l'activité forestière nationale dans l'optique de a) développer leurs systèmes nationaux de surveillance forestière pour la REDD+ et de b) mieux renseigner les responsables de l'élaboration des politiques et des décisions ;
- Les Îles Fidji et les Îles Salomon ont adopté le Système régional de surveillance des forêts comme étant la composante SSTS de leur SNSF ;
- Le gouvernement des Îles Salomon a élaboré une proposition de financement pour la mise en œuvre de leur « premier inventaire national des forêts », avec stratification des forêts et intensité des échantillonnages.

Impacts/effets :

- La sensibilisation et l'appui aux systèmes nationaux de surveillance des forêts pour la REDD+ ont été renforcés dans la région ;
- La capacité des pays des îles du Pacifique à fournir des données de haute qualité en matière de surveillance forestière nationale a été renforcée, la collecte des données a été encouragée et les principaux acteurs du secteur forestier se sont impliqués dans les processus de collecte de données.

ÎLES DU PACIFIQUE

(Appui régional aux Îles Fidji, à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Îles Salomon et au Vanuatu). Appui au renforcement des capacités en vue de l'élaboration de NERF/NRF et de projets de NERF/NRF. (MRV&M)

Demande d'un montant de 150 000 \$É.-U. approuvée en janvier 2015.

Réalisation de 27 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- **Échange de connaissances Sud-Sud et renforcement des capacités** en matière de NERF/NRF mis en place via un atelier sous-régional constitué d'experts des Îles Fidji, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Îles Salomon et du Vanuatu (le Vanuatu a été contraint d'annuler sa participation en raison du cyclone PAM) et organisé à Nadi, dans les Îles Fidji. (16 participants, dont 60 % de femmes)
- Une **feuille de route consacrée à l'établissement des NERF/NRF** a été élaborée pour les pays participants ; organisation d'un autre atelier NERF/NRF dans le pays au cours de l'année 2015.

AFRIQUE DE L'OUEST

(Appui régional au Bénin, au Burkina Faso, à la Côte d'Ivoire, à la Gambie, au Ghana, à la Guinée-Bissau, à la Guinée-Conakry, au Liberia, au Mali, au Niger, au Nigéria, au Sénégal, à la Sierra Leone et au Togo). Appui au renforcement des capacités régionales en Afrique de l'Ouest aux fins des inventaires nationaux du carbone forestier. (MRV&M)

Demande d'un montant de 162 000 \$É.-U. approuvée en mai 2015.

Réalisation de 0 %.

Principaux résultats obtenus et progrès accomplis entre jan. et juin 2015 :

- En phase de préparation ; les travaux devraient débuter en août 2015.

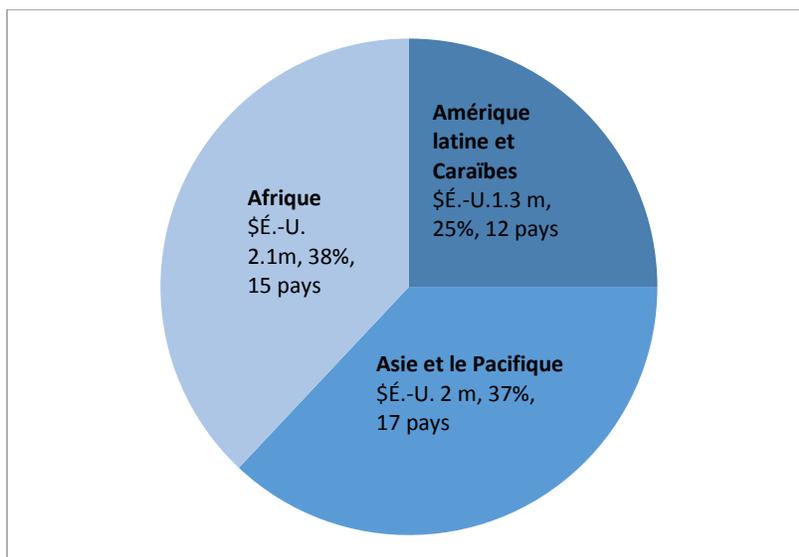
5.2 Adossement

L'adossement fourni aux pays partenaires pendant le semestre considéré s'élève à 5,4 millions de \$E.-U. au total. Cette aide notable fournie par les organisations participantes de l'ONU a servi de complément d'appui aux pays dotés d'un Programme national et aux activités menées dans les pays partenaires ne disposant pas de Programmes nationaux. Quarante-quatre pays ont bénéficié d'une aide, la majeure partie des dépenses d'adossement étant octroyées à la région de l'Afrique et à la région de l'Asie et du Pacifique. (Schéma 2)

Parmi les cinq nouveaux pays partenaires ayant rejoint le Programme ONU-REDD au cours de la période considérée, le Vanuatu a déjà bénéficié d'un adossement technique, ainsi que d'un appui ciblé.

Le montant total des dépenses d'adossement pour la période 2013 - 30 juin 2015, s'élève à 23,3 millions de \$E.-U. Sur les 61 pays partenaires, 50 ont bénéficié d'une aide. Il convient également de souligner qu'un appui à la gestion des connaissances⁶ a été fourni à tous les pays partenaires.

Schéma 2. Part des dépenses d'adossement du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 entre les régions et nombre de pays bénéficiant d'un appui.



⁶ L'appui à la gestion des connaissances offert aux pays partenaires comprend la participation à des ateliers, des sessions dans le cadre de l'Académie pour la REDD+ et l'accès aux connaissances sur le renforcement des capacités techniques via l'espace de travail du Programme ONU-REDD.

6. Informations financières

Le tableau 2 fournit des informations financières au niveau des résultats et des effets et illustre la répartition de l'ANN entre les organisations participantes de l'ONU pour la période allant du 1^{er} novembre 2011 au 30 juin 2015.

Tableau 2. Budget et dépenses de l'ANN de novembre 2011 à juin 2015 au niveau des résultats et des effets et répartition par organisation participante de l'ONU. (\$É.-U.)

Effet du programme (Référence : SNA Global Programme Framework Document)	Org. part. ONU	Budget approuvé 1 ^{er} nov 2011 – 31 décembre 2014	Budget approuvé Jan-déc. 2015	Budget cumulé approuvé 1 ^{er} nov. 2011 – 31 déc. 2015	Dépenses des années précédentes			Dépenses et engagement janvier - juin 2015 ⁷			Cumul : Dépenses + Engagements (1 ^{er} nov. 2011 - 30 juin 2015) (B+C+D+G)	Dép.+Eng ag. / Budget approuvé (%) (H/A)
					Novembre 2011-2012 Dépenses	2013 Dépenses	2014 Dépenses	Jan-juin Dépenses 2015	Engagements programmatiques et financiers au 30 juin	Dép. totales + Engag. (E+F)		
				A	B	C	D	E	F	G	H	I
Effet 1 : Les pays de la REDD+ disposent des systèmes et des capacités requis pour l'élaboration et la mise en œuvre de la MRV et du suivi.												
Résultat 1.1:	FAO	5 491 802	1 318 914	6 810 716	1 533 790	1 192 714	1 596 543	1 027 560	58 652	1 086 212	5 409 259	
Résultat 1.2:	FAO	15 039 181	4 135 314	19 174 495	3 809 070	2 769 805	5 005 343	3 869 137	2 782 426	6 651 563	18 235 781	
	PNUD	577 000	170 782	747 782	290 759	169 342	175 021	68 425	69 138	137 563	772 685	
	PNUE	135 000		135 000	122 307	12 692					134 999	
Résultat 1.3:	FAO		2 739 705	2 739 705				374 501	2 245 006	2 619 507	2 619 507	
Sous-total Effet 1		21 242 983	8 364 715	29 607 698	5 755 927	4 144 553	6 776 907	5 339 623	5 155 222	10 494 845	27 172 232	92 %
Effet 2 : Des systèmes de gouvernance nationale fiables et ouverts à tous sont instaurés afin de mettre en œuvre la REDD+.												
Résultat 2.1:	FAO	831 640	295 459	1 127 099	197 990	203 586	290 457	33 185	164 808	197 993	890 026	
	PNUD	3 310 198	417 724	3 727 922	802 655	556 151	915 608	343 690	326 551	670 241	2 944 655	
Résultat 2.2 :	PNUD	5 314 890	1 436 384	6 751 274	82 556	1 586 292	2 628 352	1 556 714	1 228 230	2 784 944	7 082 144	
Résultat 2.2 bis:	PNUD		1 936 384	1 936 384					1 118 043	1 118 043	1 118 043	
Résultat 2.3 :	FAO	1 255 641	391 992	1 647 633	179 204	287 177	187 726	161 527	427 968	589 495	1 243 602	
	PNUE	275 000		275 000			240 284	34 716		34 716	275 000	
Résultat 2.4 :	PNUD	1 816 872	753 207	2 570 079	59 492	463 081	676 495	430 035	1 306 809	1 736 844	2 935 912	
Résultat 2.5 :	FAO	1 298 329	214 721	1 513 050	162 982	203 205	276 636	95 413	193 844	289 257	932 080	
Résultat 2.6 :	PNUD	2 299 243	345 240	2 644 483	593 838	541 581	623 215	218 085	486 446	704 531	2 463 165	

⁷ Il s'agit d'engagements programmatiques et financiers contraignants comptabilisés par les organismes qui seront décaissés dans la/les future(s) période(s).

Effet du programme (Référence : SNA Global Programme Framework Document)	Org. part. ONU	Budget approuvé 1 ^{er} nov 2011 – 31 décembre 2014	Budget approuvé Jan-déc. 2015	Budget cumulé approuvé 1 ^{er} nov. 2011 – 31 déc. 2015	Dépenses des années précédentes			Dépenses et engagement janvier - juin 2015 ⁷			Cumul : Dépenses + Engagements 1 ^{er} nov. 2011 – 30 juin 2015 (B+C+D+G)	Dép.+Eng ag. / Budget approuvé (%) (H/A)	
					Novembre 2011-2012 Dépenses	2013 Dépenses	2014 Dépenses	Jan-juin Dépenses 2015	Engagements programmatiques et financiers au 30 juin	Dép. totales + Engag. (E+F)			H
					A	B	C	D	E	F	G		
Résultat 2.7 :	FAO	998 113	825 114	1 823 227	197 090	373 072	160 493	248 793	645 732	894 525	1 625 180		
Résultat 2.8 :	PNUD	713 493	150 000	863 493	50 885	199 390	82 744	55 353	57 579	112 932	445 951		
Sous-total Effet 2		18 113 419	6 766 225	24 879 644	2 326 693	4 413 535	6 082 010	3 177 511	5 956 010	9 133 521	21 955 759		88 %
Effet 3 : Les systèmes nationaux de gestion transparente, équitable, crédible et responsable du financement de la REDD+ sont renforcés. (Dépenses jusqu'au 31 décembre 2012 uniquement. Action non poursuivie)													
Résultat 3.2:	FAO	178 096		178 096	80 168						80 168		
Résultat 3.4:	PNUD	247 305		247 305		30 807	69 347	1 511	9 694	11 205	111 359		
Sous-total Effet 3		425 401		425 401	80 168	30 807	69 347	1 511	9 694	11 205	191 527		45 %
Effet 4 : Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent pleinement aux décisions de REDD+ ainsi qu'à la formulation et à la mise en œuvre des stratégies, aux niveaux national et international.													
Résultat 4.1:	PNUD	1 466 917	384 879	1 851 796	128 041	95 156	260 658	141 877	197 335	339 212	823 067		
Résultat 4.2:	PNUD	1 011 199	79 679	1 090 878	390 272	377 584	360 023	166 960	110 610	277 570	1 405 449		
Résultat 4.3:	PNUD	2 273 280	1 253 650	3 526 930	69 958	663 577	762 393	342 851	807 639	1 150 490	2 646 418		
Résultat 4.4:	PNUD	1 267 243	316 175	1 583 418	300 715	227 349	280 521	88 874	30 536	119 410	927 995		
Résultat 4.5:	PNUE	2 450 000	1 206 000	3 656 000	188 897	266 103	913 579	1 081 422	1 044 511	2 125 933	3 494 512		
Résultat 4.6:	PNUD	3 738 318		3 738 318			140 045	103 264	3 495 008	3 598 272	3 738 317		
Sous-total Effet 4		12 206 957	3 240 383	15 447 340	1 077 882	1 629 769	2 717 219	1 925 248	5 685 639	7 610 887	13 035 757		84 %
Effet 5 : Les garanties sont prises en compte et respectées et les multiples avantages de la REDD+ concrétisés.													
Résultat 5.1:	PNUD	753 390		753 390	279 763	-27 449	64 345	34 624	40 000	74 624	391 283		
	PNUE	2 380 575	1 389 637	3 770 212	157 152	703 707	1 095 271	424 445	1 104 697	1 529 142	3 485 272		
Résultat 5.2:	FAO	1 704 765		1 704 765	337 287	359 689	363 259		415 111	415 111	1 475 346		
	PNUD	1 620 365	533 235	2 153 600	445 308	187 501	197 774	106 660	280 208	386 868	1 217 451		
	PNUE	2 637 801	1 011 156	3 648 957	281 783	569 572	829 777	956 669	745 895	1 702 564	3 383 696		
Résultat 5.3:	FAO		326 706	326 706				184 534	58 652	243 186	243 186		
	PNUD	1 197 063	471 760	1 668 823	604 335	249 326	292 214	97 514	535 730	633 244	1 779 119		
	PNUE	3 472 017	785 104	4 257 121	1 344 422	527 213	959 529	640 853	785 104	1 425 957	4 257 121		
Sous-total Effet 5		13 765 976	4 517 598	18 283 574	3 450 050	2 569 559	3 802 170	2 445 299	3 965 397	6 410 696	16 232 475		89 %

Effet du programme (Référence : SNA Global Programme Framework Document)	Org. part. ONU	Budget approuvé 1 ^{er} nov 2011 – 31 décembre 2014	Budget approuvé Jan-déc. 2015	Budget cumulé approuvé 1 ^{er} nov. 2011 – 31 déc. 2015	Dépenses des années précédentes			Dépenses et engagement janvier - juin 2015 ⁷			Cumul : Dépenses + Engagements 1 ^{er} nov. 2011 - 30 juin 2015 (B+C+D+G)	Dép.+Eng ag. / Budget approuvé (%) (H/A)
					Novembre 2011-2012 Dépenses	2013 Dépenses	2014 Dépenses	Jan-juin Dépenses 2015	Engagements programmatiques et financiers au 30 juin	Dép. totales + Engag. (E+F)		
				A	B	C	D	E	F	G	H	I
Effet 6 : La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements en faveur de la REDD+ se renforcent mutuellement.												
Résultat 6.1:	PNUE	2 208 991	443 924	2 652 915	296 792	605 855	709 263	597 081	443 923	1 041 004	2 652 914	
Résultat 6.2:	PNUE	2 590 603	591 822	3 182 425	605 415	622 219	598 134	764 835	530 538	1 295 373	3 121 141	
	PNUD	213 102		213 102	26 450	61 995	69 295	69 020	37 319	106 339	264 079	
Résultat 6.3:	PNUD	1 675 000	377 878	2 052 878			657 457	314 779	1 080 642	1 395 421	2 052 878	
	PNUE	2 974 906	672 576	3 647 482	812 923	617 477	372 413	1 073 226	771 444	1 844 670	3 647 483	
Sous-total Effet 6		9 662 602	2 086 200	11 748 802	1 741 580	1 907 546	2 406 562	2 818 941	2 863 866	5 682 807	11 738 495	100 %
Effet 7 : Développement, gestion, analyse et partage des connaissances relatives au Programme ONU-REDD en vue de soutenir les efforts déployés en faveur de la REDD+ à tous les niveaux (dirigés/coordonnés par le Secrétariat).												
Résultat 7.1 :	FAO & Sec	218 026		218 026	219 481	11 112					230 593	
	PNUD & Sec	620 704	185 040	805 744	9 990	33 240	66 695	74 079		74 079	184 004	
	PNUE & Sec	487 134	184 435	671 569	269 491	27 307	117 766	63 602	144 431	208 033	622 596	
Résultat 7.2:	FAO & Sec	949 911	235 531	1 185 442	213 866	288 017	307 671	246 677	23 198	269 875	1 079 429	
	PNUD & Sec	1 799 611	78 750	1 878 361	40 416	24 653	141 120	335 375	349 523	684 898	891 087	
	PNUE (Sec)	860 915	382 305	1 243 220	44 589	412 984	211 493	168 221		168 221	837 287	
Résultat 7.3:	PNUE	1 100 000	-	1 100 000			616 473	26 033	457 494	483 527	1 100 000	
Sous-total Effet 7		6 036 302	1 066 061	7 102 363	797 832	797 313	1 461 217	913 987	974 646	1 888 633	4 944 995	70 %
Effet 8 : Le Secrétariat du Programme ONU-REDD fournit, avec efficacité et dans les meilleurs délais, des services aux pays partenaires, au Conseil d'orientation et aux organismes des Nations Unies.												
Résultat 8.1:	Tous	2 776 018	532 517	3 308 535	564 230	557 315	1 341 454	262 613	178 718	441 332	2 904 330	
Résultat 8.2:	Tous	1 295 237	571 971	1 867 208	379 629	531 982	304 876	248 024	168 790	416 814	1 633 301	
Résultat 8.3:	Tous	1 079 364	574 583	1 653 947	355 638	421 351	152 438	291 793	198 576	490 369	1 419 795	
Résultat 8.4:	Tous	2 048 940	875 010	2 923 950	739 160	607 980	548 777	320 972	218 433	539 405	2 435 322	
Résultat 8.5:	Tous	1 560 107	320 407	1 880 514	273 425	202 660	548 777	557 529	176 602	734 131	1 758 993	

Effet du programme (Référence : SNA Global Programme Framework Document)	Org. part. ONU	Budget approuvé 1 ^{er} nov 2011 – 31 décembre 2014	Budget approuvé Jan-déc. 2015	Budget cumulé approuvé 1 ^{er} nov. 2011 – 31 déc. 2015	Dépenses des années précédentes			Dépenses et engagement janvier - juin 2015 ⁷			Cumul : Dépenses + Engagements 1 ^{er} nov. 2011 – 30 juin 2015) (B+C+D+G)	Dép.+Eng ag. / Budget approuvé (%) (H/A)
					Novembre 2011-2012 Dépenses	2013 Dépenses	2014 Dépenses	Jan-juin Dépenses 2015	Engagements programmatiques et financiers au 30 juin	Dép. totales + Engag. (E+F)		
				A	B	C	D	E	F	G	H	I
Résultat 8.6:	Tous	288 834	418 858	707 692	-	126 662	152 438	189 665	129 075	318 740	597 840	
Résultat 8.7:	Tous	1 200 000	-	1 200 000	-	-	2 346	267 864	932 136	1 200 000	1 202 346	
Sous-total Effet 8		10 248 500	3 293 346	13 541 846	2 312 082	2 447 950	3 051 104	2 138 461	2 002 330	4 140 791	11 951 927	88 %
Total par org. part. de l'ONU (tous les effets) :	FAO	31 617 355	11 314 609	42 931 964	7 477 010	6 223 809	8 945 353	7 427 306	8 044 176	15 471 482	38 117 654	89 %
	PNUD	34 220 102	10 050 699	44 270 801	4 817 235	6 354 018	9 408 291	4 897 069	11 918 904	16 815 973	37 395 517	84 %
	PNUE	25 864 684	7 969 219	33 833 903	5 247 966	5 364 664	8 012 893	6 436 205	6 416 281	12 852 486	31 478 009	93 %
Coûts d'appui indirects (7 %)		6 419 150	2 053 417	8 472 567	1 225 955	1 255 974	1 845 658	1 074 885	1 846 555	2 921 441	7 249 027	
Total général		98 121 291	31 387 943	129 509 234	18 768 166	19 198 465	28 212 194	19 835 466	28 225 916	48 061 382	114 240 207	88 %

Remarques :

1. Sont inclus dans le fonds approuvé pour le PNUE 613 695 \$É.-U. versés directement au PNUE par le gouvernement espagnol pour le Programme « SNA-Global ». Par conséquent, le montant n'est pas repris dans le montant approuvé communiqué par le Fonds d'affectation spéciale pluripartite (FASM) dans le rapport consolidé ou sur le portail Gateway. La part des coûts d'appui indirects imputés pour ce fonds est de 8 %, conformément à l'accord de contribution signé.

2. Les organismes participants des Nations Unies sont tenus de remettre un état des dépenses de fin d'exercice avant le 30 avril de l'année suivante. Des chiffres provisoires peuvent être communiqués sur une base volontaire, étant entendu que les chiffres pour l'année 2015 ne sont considérés comme définitifs que lorsque l'état des dépenses de fin d'exercice a été remis. Les dépenses pour la période actuelle, de janvier à juin 2015, sont dès lors provisoires et comprennent les dépenses (décaissements effectifs) et les engagements comptabilisés dans les systèmes individuels des institutions par les organismes participants des Nations Unies. Bien que les engagements n'apparaissent pas sur le portail Gateway du FASM, ils représentent des dépenses engagées qui devront être décaissées ultérieurement.

3. En raison des dates limites de notification, le chiffre associé aux décaissements effectifs pour la FAO a été sous-estimé de 84 380 \$É.-U. sur Gateway, le portail du FASM. En outre, en raison du passage du PNUE au nouveau système financier SAP/UMOJA, le montant de 464 927 \$É.-U. a été malencontreusement omis dans le rapport des dépenses sur le portail Gateway du FASM. La somme de ces deux montants est de 549 307 \$É.-U., ce qui correspond à la différence entre les chiffres avancés sur le portail Gateway du FASM concernant les dépenses et les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessus. Cette erreur sera corrigée dans le rapport de fin d'exercice.

4. La part des coûts d'appui indirects s'élève, selon les calculs actuels, à moins de 7 %. Ce chiffre sera ajusté dans le rapport de fin d'exercice.

Liste des abréviations et acronymes

CBR+	REDD+ à assise communautaire
OSC	Organisation de la société civile
RDC	République démocratique du Congo
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FPCF	Fonds de partenariat pour le carbone forestier
FLEGT	Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux
NERF	Niveau d'émission de référence des forêts
NRF	Niveau de référence pour les forêts
GE&PS	Secteur privé et économie verte
GES	Gaz à effet de serre
SIG	Systèmes d'information géographique
GOV	Gouvernance
ICA	Analyse institutionnelle et contextuelle
INFC	Inventaire national des forêts et du carbone
LCCS	Système de classification de l'occupation du sol
UTCATF	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie
FASM	Fonds d'affectation spéciale multidonateur
MRV&M	Mesure, notification et vérification et suivi
CDN	Comité directeur national
IFN	Inventaire national des forêts
SNSF	Système national de surveillance des forêts
SNG	Système national de garantie
PM	Politiques et mesures
PSE	Paiements des services écosystémiques
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
REDD	Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts
NER	Niveau d'émission de référence
R-PP	Document de préparation à la REDD+
SE	Engagement des parties prenantes
SF&MB	Garanties et avantages multiples
SIG	Système d'information sur les garanties

SSTS	Système de surveillance des terres par satellite
ANN	Appui aux activités nationales de la REDD+
PMF	Programme de microfinancements
ToR	Mandat
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement